



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance – Itinéraires cyclables :

Rouen le 24 juin 2022

6,5M€ issus du fonds « France Relance » vont être engagés en 2022 pour le vélo en Normandie, pour des projets d'aménagements cyclables ou de stationnements des vélos dans les gares.

Un financement exceptionnel qui s'inscrit dans une politique au long cours de l'État en faveur du vélo aux côtés des collectivités locales.

Deux tiers des déplacements effectués en France sont inférieurs à 5 km. La plupart de ces déplacements sont réalisés avec un véhicule automobile alors que la marche et le vélo sont souvent plus pertinents et plus efficaces pour les trajets les plus courts. Ils s'accompagnent, en outre, de bénéfices individuels et collectifs manifestes en termes de qualité de l'air, de santé, d'attractivité des territoires, de transition écologique et énergétique, d'accès à la mobilité pour tous, de qualité de vie et enfin d'emploi.

L'objectif du plan vélo, annoncé en 2019, est de tripler la part modale du vélo dans les déplacements des français. Depuis 2019, 24 projets d'aménagements, pour un montant total de subventions de 10,9 M€, ont ainsi financés en Normandie, dans le cadre des appels projets aménagements cyclables financés par le fond mobilité active.

13 dossiers d'aménagements cyclables financés pour un montant total de 4,9M€.

Les collectivités locales et leurs groupements étaient invités fin 2021 à répondre au 5^{ème} appel à projets vélo. Financé exceptionnellement par le plan France Relance, l'organisation de ce 5^{ème} appel à projets vélo était déconcentrée au sein de chacune des régions françaises

26 dossiers ont été déposés, et à l'issue du comité de sélection, 13 projets ont été retenus pour un financement total de 4,9M€, avec un taux de subvention de 20 à 50 % par projet. Les aménagements lauréats permettront majoritairement la réalisation d'itinéraires en pistes cyclables (voies réservées aux cyclistes) ou en voies vertes (voies partagées avec entre autres

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

avec les piétons), mais également d'un tunnel permettant d'éviter une interception entre un itinéraire cyclable et une route relativement circulée.

Ils s'inscrivent dans les politiques de déplacements des collectivités, et visent à compléter un schéma cyclable cohérent. Ces projets concernent aussi bien des zones urbaines que des milieux plus ruraux.

20 gares feront également l'objet de réalisations de stationnements sécurisés pour les vélos pour un montant total de 1,6M€.

Le vélo permet d'améliorer la desserte des gares sans saturer leurs abords. Toutefois, la capacité d'emporter les vélos à bord des trains est limitée. Le risque de vol peut être également un sérieux frein à cette pratique. Permettre du stationnement sécurisé pour les vélos aux abords immédiats de la gare est ainsi profitable aussi bien à la pratique du vélo qu'à l'utilisation du train.

Faisant suite à la Loi d'Orientation des Mobilités, le décret n°2021-741 a identifié un besoin global de 1 210 places supplémentaires à proximité des 35 gares normandes les plus fréquentées. Ce besoin n'était initialement couvert à 28 % par les places existantes. Dans le cadre d'un accord global avec la Région, qui financera une partie des aménagements pour certaines gares retenues dans le décret sus-cité, l'État financera 843 nouvelles places aux abords de 20 gares normandes. L'objectif fixé par le décret devrait ainsi pouvoir être tenu, et même dépassé, au 1^{er} janvier 2024.

Liste des projets financés dans le cadre de France Relance :

En ce qui concerne les aménagements cyclables :

Pour le département du Calvados, sont financés :

- la Liaison Bougy-Evrecy (Communauté de commune Vallées de l'Orne et l'Oudon),
- la Liaison Colombelles-Presqu'île Herouvillaise (Communauté Urbaine Caen la Mer),
- le Plan Vélo Lisieux – section Nord et pan Vélo Lisieux – section Sud (Ville de Lisieux),

Pour le département de l'Eure, est financée :

- la création d'une piste cyclable entre Toutainville et Pont-Audemer dans la vallée de la Risle (Conseil départemental de l'Eure),

Pour le département de l'Orne, sont financées :

- la réalisation d'une voie verte le long de la rivière, la Risle, sur les communes de L'Aigle et de Saint Sulpice sur Risle (Communauté de commune Pays de l'Aigle),
- la réalisation d'un passage inférieur à la RN12 (Conseil départemental de l'Orne),

Pour le département de la Seine-Maritime, sont financées :

- la requalification du Chemin Vert du Petit Caux en une artère de circulation douce sur le territoire des Villes Soeurs (Communauté de commune Villes Soeurs),
- la Seine à vélo : réalisation d'un aménagement cyclable sécurisé entre Petiville et Notre dame de Gravenchon (Conseil départemental 76),
- la création de voie verte RD20 et route de Mouchel (commune de Croix-Mare),

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- la réalisation d'un aménagement cyclable sécurisé sur la rue du Tronquet et l'avenue du Mont-aux-Malades à Mont-Saint-Aignan et Réalisation d'un aménagement cyclable sur l'avenue du Mont-Riboudet et le quai Gaston Boulet (Métropole Rouen Normandie),
- la liaison Valliquerville – Yvetôt (commune de Valliquerville).

En ce qui concerne le stationnement vélo :

	Gare	Nombre d'emplacements de stationnements vélos sécurisés
Maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions, financement État	Argentan	20
	Coutances	4
	Flers	20
	Trouville – Deauville	40
	Saint-Lô	20
	Lisieux	14
	Fécamp	20
	Barentin	20
	Gisors	40
	Lison	20
	Montville	20
	Pavilly	20
	Val-de-Reuil	2
	Vernon – Giverny	80
	Elbeuf - Saint-Aubin	1
Rouen	266	
Maîtrise d'ouvrage collectivité locale, financement État	Cherbourg	40
	Évreux	50
	Caen	96
	Le Havre	50

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex